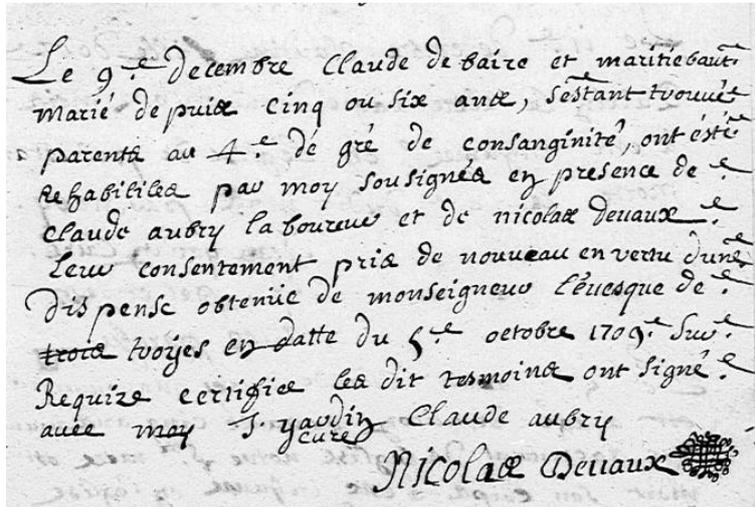




1709 - RÉHABILITATION DE MARIAGE



Le 9^e Decembre Claude de baire et marie thiébaud
 marié de puis cinq ou six ans, sestant trouvé
 parents au 4^e de gré de consanginité, ont esté
 rehabilités par moy sousigné en presence de
 Claude aubry laboureur et de nicolas Devaux
 Leur consentement pris de nouveau en vertu d'une
 dispense obtenüe de monseigneur l'evésque de
 Troyes en datte du 5^e octobre 1709 sur
 Requite certifiée les dit tesmoins ont signé
 avec moy J. yavin curé Claude aubry
 Nicolas Devaux

Le 9me decembre **Claude de baire et marie thiébaud**
marié de puis cinq ou six ans, sestant trouvé
 parents au 4e dé gré de consanginité, ont été
 rehabilités par moy sousignés en presence de
 Claude aubry laboureur et de nicolas Devaux
 leur consentement pris de nouveau en vertu d'une
 dispense obtenüe de monseigneur l'évesque de
 Troyes en datte du 5e octobre 1709 sur
 Requite certifiées les dit tesmoins ont signé
 avec moy

Claude DEBAIRE et Marie THIÉBAUD se sont mariés le 24/11/1706 à Pel-et-Der. Ils ne se savaient pas apparentés. Ce n'est qu'en 1709 qu'une consanguinité au 4^e degré a été connue.

Celle-ci invalide leur mariage qui n'est pas reconnu par l'Église. S'ils ont des enfants, ceux-ci sont illégitimes.

Pour rétablir la situation, il faut demander une dispense pour parenté au 4^e degré pour se marier. Elle est payante. Après obtention de cette dispense, le couple peut se représenter devant le curé qui les marie. Il s'agit d'une réhabilitation de mariage.

L'année 1709 est lacunaire dans les dispenses de mariage de la série G aux AD de l'Aube. On ne peut donc pas trouver cette dispense et la filiation des mariés.



1719 - DÉCÈS DU CURÉ YARDIN

+
 Du 22 aoust 1719
 Honorable et discrete personne messire Jean Yardin
 pretre cure de pel et der agé d'environ cinquante sept
 ans est decedé le lundi 21 et inhumé le mardi 22 aoust
 1719 sous la tombe affectée a mrs les cures pretres
 de pel et der du sanctuaire après avoir reçu les
 sacrements de leglise, en presence de mrs les cures de la
 Conference des villardhouin qui la pluspart y ont
 assistés. la ditte inhumation faite par mre abraham
 de brienne pretre cure de radonvilliers secretaire de
 la ditte conference de villardouin dont le dit deffunt
 estoit president. signé enfin.
 Garnier cure de villardouin

du 22 aoust 1719
 honorable et discrete personne messire **jean yardin**
pretre cure de pel et der agé d'environ **cinquante sept**
ans est decedé le lundi 21 et inhumé le mardi 22 aoust
 1719 sous la tombe affectée a mrs les cures pretres
 de pel et der du sanctuaire après avoir reçu les
 sacrements de leglise, en presence de mrs les curés de la
 conference de villardhouin qui la pluspart y ont
 assistés. la ditte inhumation faite par mre abraham
 de brienne pretre cure de radonvilliers secretaire de
 la ditte conference de villardouin dont le dit deffunt
 estoit president. signé enfin.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD 10, recherches, Documents numérisés, Généalogie, Pel-et-Der, 1690-1739, vue 100/156



1720 - MÉMOIRE DE L'ÉTAT DE LA CURE ET DE LA FABRIQUE

Memoir concernant la cure
 et fabrique de pel & der pour

L'année 1720

Le curé de la paroisse s'appelle Jean francois
 Cheflet de Neuville aagé de trente un an et demy
 diocèse de trois Seigneur des grands jardins
 Tresorier de leglise collegiale de st Maclou
 de Barsuraube

il ny a plus de scandal subsistant dans lad paroisse
 Le nombre des communiant monte a deux cent
 quarante ou environ

Leglise est forte desolée fautte que les fabriques
 né sont point enlestat de fournir a toutes les vepres
 elle manque aussy des ornements mesme nécessaire
 pour le service divin le curé est gros decimateur

Le seigneur est Mgr de Luxembour

La fabrique de pel n'a que soixante livres davense

Celle der en a environ cinquante
Lon a executé lordonnance de la visite dernière
de Mr Le doyen.

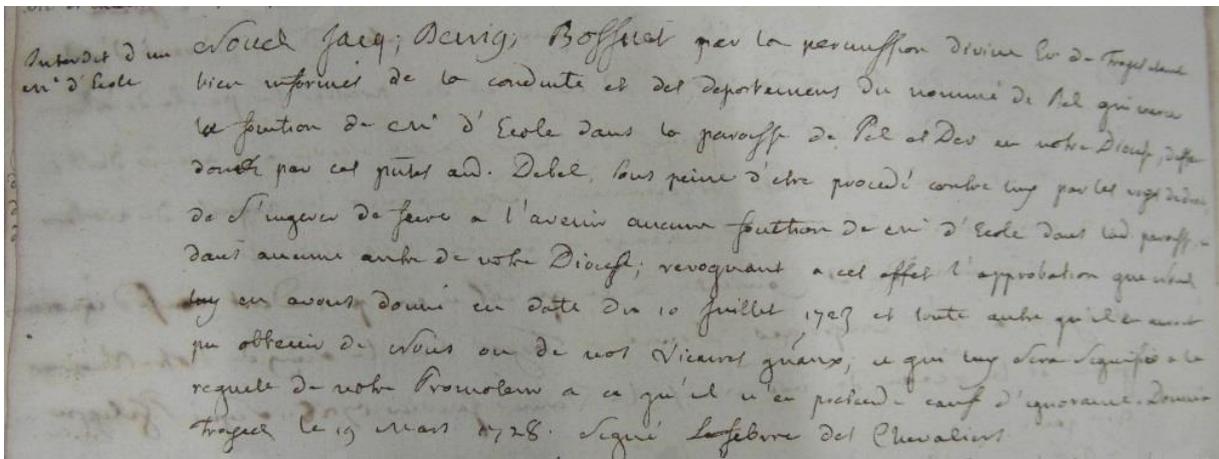
Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Pel-et-Der, 1690-1739, vue 119/156

CARRIÈRE EXPRESSE 1723-1728

Interdit du maître d'école du 19 mars 1728

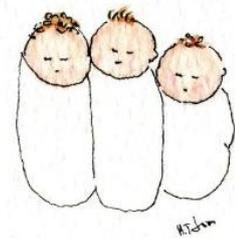
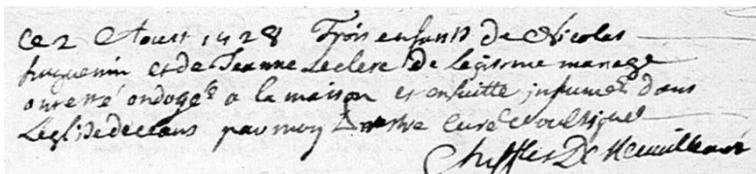
L'évêque vient d'être informé « de la conduite et des deportemens du nommé de Bel », le maître d'école de Pel-et-Der. Il lui interdit de continuer d'exercer cette fonction ni dans cette paroisse ni dans aucune autre du diocèse. Il révoque l'approbation donnée le 10 juillet 1723.



relevé par : Véonique FREMIET MATTEI

source : AD Aube G62

1728 - NAISSANCE DE TRIPLÉS



Ce 2 Aoust 1728 **trois enfants de Nicolas huguenin et de Jeanne Leclere de légitime mariage ont esté ondoyés a la maison et ensuite inhumés dans leglise de ceans par moy prestre curé subsigné**

Les grossesses multiples étaient très rares. Elles étaient très risquées pour la mère et pour les enfants. Ceux-ci décédaient la plupart du temps.

Jeanne LECLERC a survécu à cet accouchement et a eu plusieurs enfants (un à la fois) ensuite.

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Pel-et-Der, 1690-1739, vue 117/156



1754 - DÉCÈS DU CURÉ CHIFFLET

L'an mil sept cent cinquante quatre le quatre juillet
est decedé M. Jean François Chifflet de neuville pretre
curé de pel et der agé de cinquante sept ans et le dix dud
mois son corps a été inhumé au chœur de leglise de pel après
avoir reçu les sacrements en presence de mr francois
Chifflet de neuville avocat en parlement frere et de mr
Armand Jean Baptiste Clement beau frere Conseiller du
Roy élu en lelection de Barsuraube de Mrs les curés soussignés
Dud jacques Roziere officier chez leroy demt a pel de me francois
Deligny procureur fiscal dud lieu et autres. Roziere Chifflet de neuville
Clement, Bergerat curé de precy st martin. Barbarat cure de villers
Regnard curé de Breuvonne, deligny fn. Mahon pror fiscal de
Villehardouin, Collet curé de lesmont, Lenier curé de piney
Guillaume prieur de precy nre Dame Juvilliers curé de villehardouin
P. Genin scribe

L'an mil sept cent cinquante quatre le quatre juillet
est decedé M. **Jean François Chifflet de neuville pretre
curé de pel et der agé de cinquante sept ans** et le dix dud
mois son corps a été inhumé au chœur de leglise de pel après
avoir reçu les sacrements en presence de mr francois
Chifflet de neuville avocat en parlement frere et de mr
Armand Jean Baptiste Clement beau frere Conseiller du
Roy élu en lelection de Barsuraube de Mrs les curés soussignés
Dud jacques Roziere officier chez leroy demt a pel de me francois
Deligny procureur fiscal dud lieu et autres. Roziere Chifflet de neuville
Clement, Bergerat curé de precy st martin. Barbarat cure de villers
Regnard curé de Breuvonne, deligny fn. Mahon pror fiscal de
Villehardouin, Collet curé de lesmont, Lenier curé de piney
Guillaume prieur de precy nre Dame Juvilliers curé de villehardouin

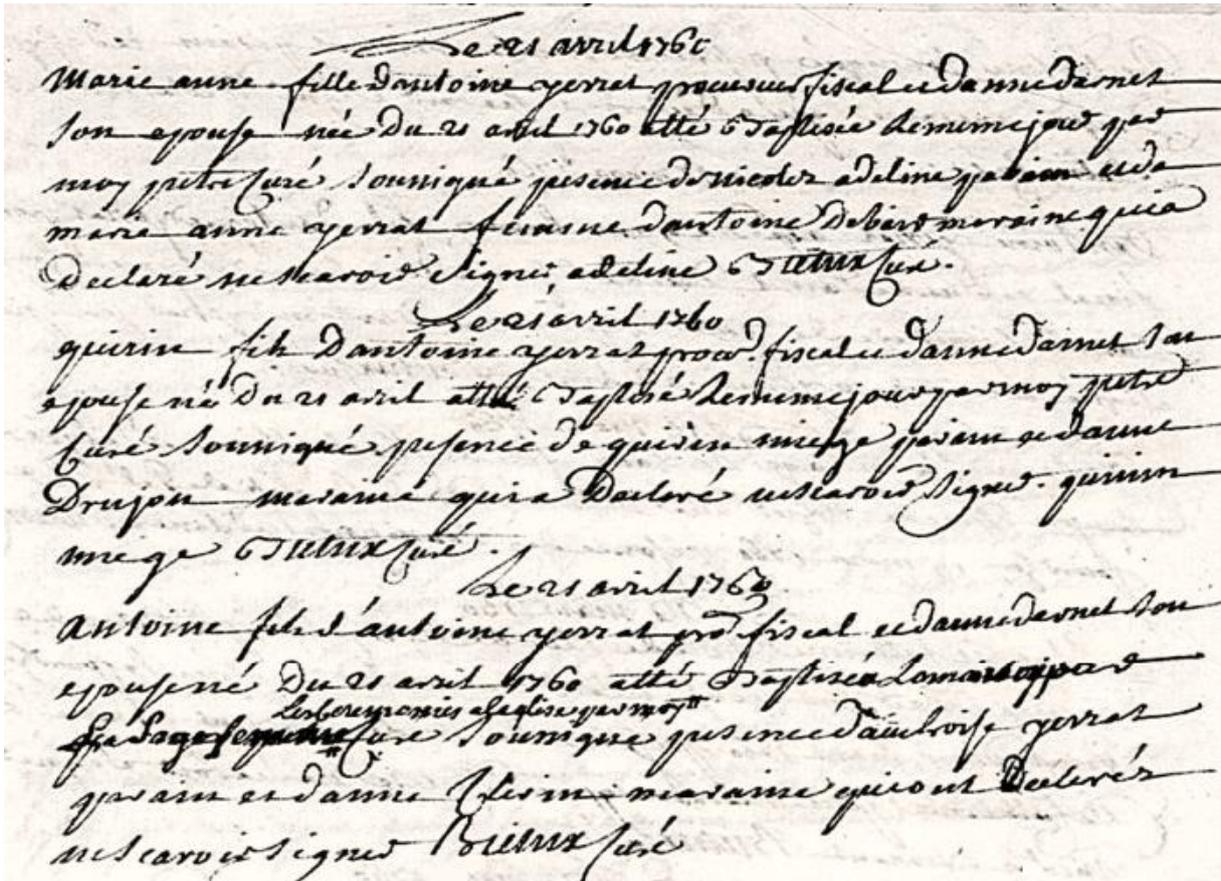


Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site AD 10, recherches, Documents numérisés, Généalogie, Pel-et-Der, 1740-1765, vues 46 et 47/92



1760 - ENCORE DES TRIPLÉS !



Le 21 avril 1760

Marie anne fille dantoine yevrat procureur fiscal et danne darnet son epouse née du 21 avril 1760 etté baptisée le meme jour par moy pretre curé soussigné présence de nicolas adeline parain et de marie anne yevrat femme dantoine debert marraine qui a declaré ne scavoit signer.

Le 21 avril 1760

Quirin fils dantoine yevrat procr fiscal et danne darnet son epouse né du 21 avril etté baptisé le meme jour par moy pretre curé soussigné presence de quirin Michel parain et danne Drujon maraine qui a declaré ne scavoit signer.

Le 21 avril 1760

Antoine fils dantoine yevrat procr fiscal et danne darnet son epouse né du 21 avril 1760 etté baptisé le meme jour par la sage femme # curé soussigné presence dambroise yevrat parain et danne Therin maraine qui ont declaré ne scavoit signer.
les ceremonies a leglise par moy

